

qui sont nos chefs ne nous l'affirment pas, mais ils disent que sa défaite est en vue. Personne ne peut prédire l'avenir d'une façon certaine, mais espérons que les Alliées remporteront une victoire décisive au cours de l'année. Les succès qui ont couronné les efforts de nos troupes l'an dernier nous ont vivement encouragés. Nous devons nous rendre compte, toutefois, que le chemin de la victoire finale sera parsemé d'innombrables victimes, et que d'énormes sacrifices devront être consentis non seulement par ceux qui se battent au front mais aussi par ceux qui restent au pays. Je suis certain que nous poursuivrons l'effort conjugué qui est tellement nécessaire. Permettez-moi d'exprimer de nouveau le vœu qu'avant l'ajournement du Parlement nous acclamerons la défaite de l'Allemagne.

J'aborde maintenant, honorables sénateurs, le gracieux discours de Son Excellence. Il annonce un grand nombre de mesures importantes. Afin que la session ne se prolonge pas trop, j'exhorte mon honorable vis-à-vis (l'honorable M. King) et ses collègues du Gouvernement à présenter ces mesures d'une façon concrète le plus tôt possible.

L'honorable M. CALDER: Très bien!

L'honorable M. BALLANTYNE: Aucun sénateur ne peut entreprendre la discussion de toutes les mesures importantes annoncées dans le discours du trône. Pour ma part, je préfère attendre que les bills nous soient présentés. Comme de coutume à ce moment-là, ils seront, sans aucun doute, examinés attentivement et le plus rapidement possible, afin de ne pas prolonger la session outre mesure.

J'espère pour deux raisons, bien qu'elles ne soient peut-être pas justifiées, que la session sera brève. En premier lieu, si la session n'est pas trop longue, le premier ministre et son cabinet pourront se consacrer entièrement à la poursuite énergique de la guerre. Deuxièmement, le premier ministre assistera tout probablement à une Conférence impériale d'une importance primordiale. Naturellement, je ne puis me prononcer pour un autre endroit, mais pour ce qui en est du Sénat, je tiens à assurer l'honorable leader vis-à-vis que de notre côté nous ferons tout notre possible pour hâter les travaux de la session. Permettez-moi de l'exhorter de nouveau à nous présenter ces mesures importantes sans délai; qu'elles nous soient soumises à la première occasion.

Deux de ces mesures sont urgentes. Je désire signaler, tout d'abord, celle qui a trait au problème du logement. Les honorables sénateurs savent, sans doute, qu'il existe par tout le pays, une disette de logements très aiguë; elle se fait surtout sentir dans les grandes villes et les villages assez considérables, mais je pense particulièrement à la ville

L'hon. M. BALLANTYNE.

de Montréal dont je suis citoyen. A mon avis, on devrait s'attaquer au problème du logement de deux façons: en élaborant un programme d'urgence, de même qu'un programme pour l'après-guerre. A Montréal, il est presque impossible de louer soit une maison, soit un appartement. D'après les photographies publiées dans les journaux, plusieurs travailleurs de cette grande métropole commerciale vivent dans des conditions lamentables et habitent des logis qui ne conviennent pas à des êtres humains.

Afin de donner à la Chambre une idée de cette situation inconcevable, j'aimerais citer l'opinion d'un échevin de Montréal:

Le Dr J. Stanley Allen, conseiller municipal, adressant la parole à une réunion de la division centrale, a reconnu que la modification apportée récemment à l'ordonnance relative aux loyers, n° 294, empêchera un bon nombre d'expulsions prévues pour le 1er mai; mais, d'après lui, ce règlement ne résoudra qu'une faible partie du problème du logement qui existe à Montréal. Il veut que la construction de logements supplémentaires soit entreprise sans délai.

A l'appui des vues qu'il exprimait, le conseiller Allen a dit qu'en ce moment, 1,400 familles habitent des magasins, des hangars, des caves et d'autres endroits non aménagés en logements; il a ajouté qu'en outre, 4,000 familles vivent chez leurs parents ou amis.

Tous les honorables sénateurs conviennent, j'en suis certain, que la situation décrite par l'échevin Allen est une vraie honte. Tous nous voulons éviter l'agitation au pays et maintenir l'unité dans la plus grande mesure possible; mais le mécontentement régnera inévitablement et causera de l'agitation si nos travailleurs sont obligés de vivre dans de telles conditions. Je propose à mon honorable ami de prendre des dispositions pour réunir ici très prochainement des représentants de chaque province et de nos grandes villes afin qu'ils puissent s'entendre avec les fonctionnaires du gouvernement fédéral et déterminer avec exactitude les besoins immédiats et les besoins de l'après-guerre en matière de logement. En plus du coût de la construction et du niveau des loyers, divers genres de maisons devraient être examinés, puisque ce qui convient à la Colombie-Britannique ne serait pas pratique ailleurs au Canada. Au cours des deux dernières sessions, bon nombre de discours ont porté sur la question du logement après la guerre; mais il est temps, honorables sénateurs, de faire trêve aux propositions théoriques, d'en venir au fait, et de nous appliquer à résoudre ce problème difficile et urgent.

Je suggère aussi que les gouvernements du Dominion et des provinces, à la réunion projetée, s'entendent sur une subvention équitable propre à encourager la construction. Je suis certain qu'ils pourraient en arriver à une décision. Si ma proposition est adoptée, je ne vois rien qui empêcherait de commencer immé-